

# 2020



# Rapport d'activités

Éditeur responsable :

Marie-Charlotte DANJON, pour le secrétariat de l'OFBS

+33.3.24.59.72.22 | [ofbs-secretariat@ars.sante.fr](mailto:ofbs-secretariat@ars.sante.fr)

© Août 2021

# SOMMAIRE

5

## Introduction

Le mot de la présidente  
Présentation de l'OFBS

## Vie de l'OFBS

Les membres  
Les instances  
Le secrétariat  
Les comptes

8

14

## Une année marquée par la crise du Covid-19

Le Forum Santé Transfrontalier  
Renforcer la communication numérique

## Les projets INTERREG

Le projet InTerESanT  
Les autres projets de la programmation FWV-V

17



# INTRODUCTION

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

5



Mesdames, Messieurs,  
Chers membres,

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire du Covid-19.

La fermeture générale des frontières a mis à mal les coopérations particulièrement dans le domaine de la santé.



*Des blocs de béton barrent la frontière entre Mouscron (Belgique) et Wattrelos (France), en avril 2020*

Pour notre zone transfrontalière, l'existence d'une coopération forte a permis de rebondir très rapidement afin de revenir à une normalité. Ainsi, dans la zone des Ardennes, aucun professionnel de la santé n'a été empêché de travailler de l'autre côté de la frontière. Les échanges entre les médecins du SAMU08, la province de Namur, et les autorités de Police ont permis dans la journée même de lever le blocage des patients de la Zone Organisée d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST).

Administrativement, nous avons dû nous adapter : pour poursuivre nos réunions nous avons mis en place les réunions virtuelles et notre Forum annuel a été organisé en 100% numérique.

Le Covid s'est également inclus dans nos missions et notamment celle d'informer les populations transfrontalières. La mise en place d'un groupe de travail Covid a permis une mise en réseau partielle des autorités compétentes françaises et belges, qui doit être poursuivie et devrait aboutir sur de réelles coopérations structurelles.

Cette année 2020 a été aussi l'année du lancement de notre projet Interreg « Innovation Territoriale en Santé Transfrontalière », projet important qui s'inscrit dans un état des lieux des ZOAST et qui sera mené jusqu'à fin 2022.

Ce rapport d'activités 2020 témoigne de l'investissement de l'ensemble des membres de notre GEIE, pour mener à bien nos missions tout au long de cette année particulière.

Je vous en souhaite bonne lecture.



**Laurence SOUSSIGNE**

6

## PRÉSENTATION DE L'OFBS

Créé le 23 juin 1999, l'Observatoire Franco-Belge de la Santé est un groupement européen d'intérêt économique (GEIE) composé des principaux acteurs franco-belges de l'assurance maladie et de l'offre de soins, des observatoires de la santé, des agences régionales de santé ou encore des centres hospitaliers situés dans la zone frontalière franco-belge (*voir en pages 8-9 pour la liste de ses membres durant l'année 2020*).

L'objectif principal de l'OFBS est d'améliorer l'accès aux soins de qualité pour les populations frontalières, avec pour corollaire la réduction des surcoûts générés par le principe de la territorialité des prestations, et la réalisation d'économies d'échelle par une utilisation plus rationnelle des infrastructures et des équipements.



Les cinq départements français et quatre provinces belges couverts par les activités de l'OFBS

Plus largement, les travaux de l'OFBS tendent à créer les conditions de la mise en œuvre d'une politique de santé véritablement transfrontalière, au regard notamment de la régulation de l'offre de soins. À ce titre, l'OFBS a notamment, avec ses partenaires de l'assurance maladie, institutionnels et hospitaliers, travaillé à la mise en place des ZOAST (Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers) et de projets et accords de coopérations spécifiques tout le long de la frontière franco-belge, y compris entre les services d'aide médicale urgente (SMUR) des deux pays.

## LES MISSIONS DE L'OFBS

- ❖ Acquérir une bonne connaissance à la fois des besoins de la population et de l'offre de soins sur la zone frontalière.
- ❖ Impulser des études permettant de déceler les axes potentiels de coopération et de complémentarité transfrontalière dans les domaines des soins de santé, du médico-social et de la prévention et promotion de la santé.
- ❖ Apporter aide et conseil aux acteurs désireux d'améliorer, au travers de projets de coopération transfrontalière, la santé et l'accès aux soins des résidents des espaces frontaliers.
- ❖ Assurer une veille sur l'évolution de la réglementation européenne relative à la santé, à la Sécurité Sociale et plus particulièrement au secteur de l'Assurance Maladie.
- ❖ Être un vecteur d'information ainsi qu'un interlocuteur privilégié vis-à-vis des populations et des acteurs de terrain (professionnels de santé, élus, établissements de soins et médico-sociaux, représentants d'usagers ou de professionnels de santé, etc.) de l'espace frontalier franco-belge.
- ❖ Être un catalyseur pour la coopération transfrontalière en matière de santé

7

Différentes thématiques ont été abordées par les travaux de l'OFBS depuis sa création :

### La mobilité des patients

Les personnes âgées Les personnes handicapées

Les coopérations inter-hospitalières Les droits des patients

Les Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST)

L'aide médicale urgente (AMU) L'accès aux médicaments

Plus d'informations sur ces thématiques sur :

<https://www.ofbs.org/cooperation-franco-belge/>



# VIE DE L'OFBS

8

## LES MEMBRES

**En 2020, l'OFBS compte 48 institutions belges et françaises. Ces organismes assureurs, planificateurs, hospitaliers, de prévention, d'observation et de promotion de la santé, et de représentation des professionnels, travaillent ensemble à améliorer l'accès à la santé le long de la frontière.**

### LES MEMBRES FRANÇAIS

Agence Régionale de Santé (ARS) Grand-Est  
Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France  
CARSAT Hauts-de-France  
Centre Hospitalier Intercommunal Nord-Ardenne  
Centre Hospitalier de Tourcoing  
Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) des Ardennes  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) des Flandres  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Hainaut  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) Lille-Douai  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Meurthe-et-Moselle  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) Roubaix-Tourcoing  
CREAI Hauts-de-France  
Groupe Hospitalier de l'Institut Catholique de Lille  
Groupe UGECAM Nord-Est  
MGEN  
Mutualité française du Grand Est  
Mutualité française des Hauts-de-France  
Mutualité Sociale Agricole du Nord-Pas-de-Calais  
Observatoire Régional de Santé et du Social (OR2S)  
URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France



## LES MEMBRES BELGES

- 100 Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes
- 111 CM Zuid-West Vlaanderen
- 112 CM Ostende-Veurne-Diksmuide
- 128 MC Hainaut Oriental
- 129 MC Hainaut Picardie
- 134 MC Namur
- 200 Union nationale des Mutualités Neutres
- 216 Mutualité Neutre
- 300 Union nationale des Mutualités Socialistes (UNMS ou Solidaris)
- 315 Mutualité Solidaris Mons-Wallonie-Picarde
- 317 Solidaris Mutualité socialiste du Centre, Charleroi et Soignies
- 323 Mutualité Socialiste du Luxembourg
- 325 Solidaris Mutualité Province de Namur
- 400 Union nationale des Mutualités Libérales
- 409 Mutualité Libérale Hainaut-Namur
- 500 Union nationale des Mutualités Libres
- 509 Partena Mutualité Libre
- 600 Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie Invalidité
- AZ Groeninge de Courtrai
- Centre de Santé des Fagnes
- Centre Hospitalier Jan Yperman
- Centre Hospitalier Régional Mons-Hainaut
- Centre Hospitalier Régional de Mouscron
- Conseil National belge de l'Ordre des Pharmaciens
- EpiCURA Centre Hospitalier Ath-Baudour-Hornu
- Observatoire de la Santé du Hainaut
- Province de Namur – Administration de la Santé Publique

## LES INSTANCES

En conséquence de la crise sanitaire et de ses implications (notamment la fermeture des frontières mais également la forte mobilisation des membres de l'OFBS), le Comité de Gestion et l'Assemblée Générale annuelle initialement prévus en mars 2020 ont été reportés à septembre 2020.

C'est donc par visioconférence que sont réunis les membres de l'Observatoire le 11 septembre afin d'échanger sur les activités en cours et celles à développer. Lors de cette Assemblée Générale, les membres ont pu entre autres :

**Découvrir les conclusions du rapport sur les services d'aide médicale urgente (SMUR) transfrontaliers.** Ce dernier a été rédigé par Petia TZVETANOVA (responsable de l'expertise juridique à la Mission Opérationnelle Transfrontalière) à la demande de l'Agence Régionale de Santé Grand Est, dans le cadre de l'initiative européenne *B-solutions*. Le rapport se concentre sur les obstacles administratifs et juridiques rencontrés par les équipes des SMUR lorsqu'elles franchissent la frontière franco-belge (étude réalisée à la frontière du département des Ardennes et de la Province de Namur). Le rapport est disponible en ligne (en anglais) ici : [https://ec.europa.eu/futurium/en/system/files/ged/mot\\_french\\_regional\\_health\\_agency.pdf](https://ec.europa.eu/futurium/en/system/files/ged/mot_french_regional_health_agency.pdf).

**Lancer un groupe de travail dédié à la crise sanitaire.** La proposition est née d'une constatation simple : la difficile lisibilité des mesures en vigueur en France et en Belgique, notamment pour les résidents frontaliers mais aussi pour les professionnels de la santé pouvant être amenés à travailler des deux côtés de la frontière. Ce groupe a produit ses premières publications début 2021.

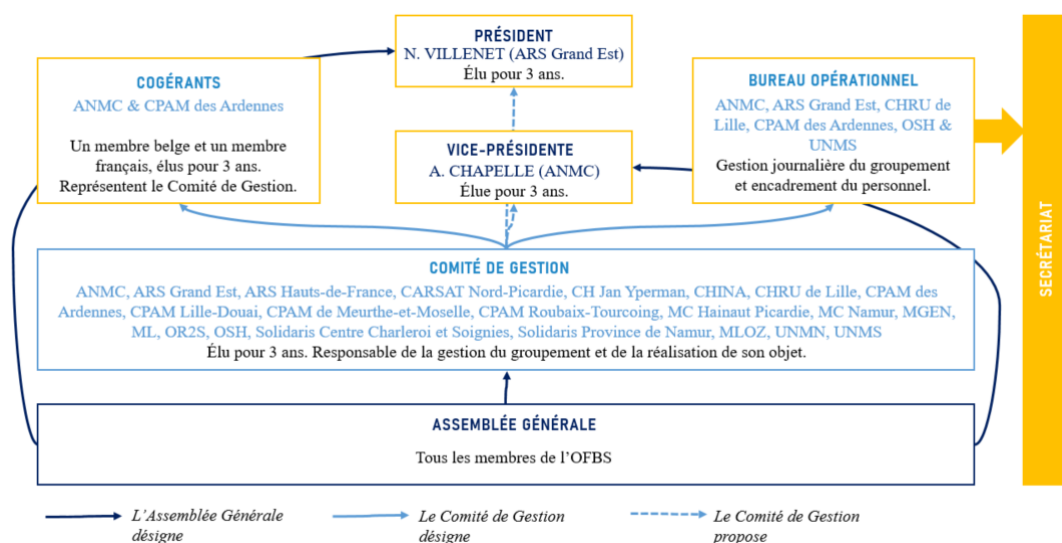
**Entériner la mise en place du bureau opérationnel et de ses membres.** Cet organe est composé de six membres dont son président, vice-président, et cogérants et reflétant la diversité des acteurs de l'Observatoire. Il est dévolu à la gestion courante du GEIE dont celle de son personnel et se réunit à cet effet une fois tous les deux mois.

## LES MEMBRES DU BUREAU OPÉRATIONNEL

- ❖ L'Agence Régionale de Santé Grand Est – présidence de l'OFBS
- ❖ L'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes – vice-présidence de l'OFBS et cogérance pour le versant belge
- ❖ La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes – cogérance pour le versant français
- ❖ L'Union Nationale des Mutualités Socialistes – membre belge
- ❖ Le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille – membre français
- ❖ L'Observatoire de la Santé du Hainaut – membre belge

11

## L'OBSERVATOIRE FRANCO-BELGE DE LA SANTÉ – 2020



## LE SECRETARIAT

Pour la première fois, l'OFBS a recruté un équivalent temps-plein (ETP) cette année. Marie-Charlotte DANJON est entrée en fonction en tant que chargée de mission coopération transfrontalière en santé le 6 juillet 2020 afin d'assurer la gestion quotidienne de l'Observatoire ainsi que le pilotage du projet INTERREG InTerESanT (voir pages 15-17).

Après avoir été basé à Bruxelles et Lille, le secrétariat de l'OFBS se trouve désormais à Charleville-Mézières (France) où il est hébergé dans les locaux de l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

## LES COMPTES

L'OFBS a enregistré un résultat d'exercice positif en 2020 pour un montant de 27 500 euros, avec le soutien financier de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes, de l'Agence Régionale de Santé Grand Est et le paiement des cotisations de ses membres. La tenue dématérialisée du Forum Santé Transfrontalier a également contribué à ce résultat.

### Recettes en 2020

#### SUBVENTION DE LA CPAM DES ARDENNES : 10.000 €



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Ardennes

La subvention de 10.000€ versée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes vient en complément d'un premier versement effectué en 2019 de 30.000€.

#### SUBVENTION DE L'ARS GRAND EST : 20.000 €



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



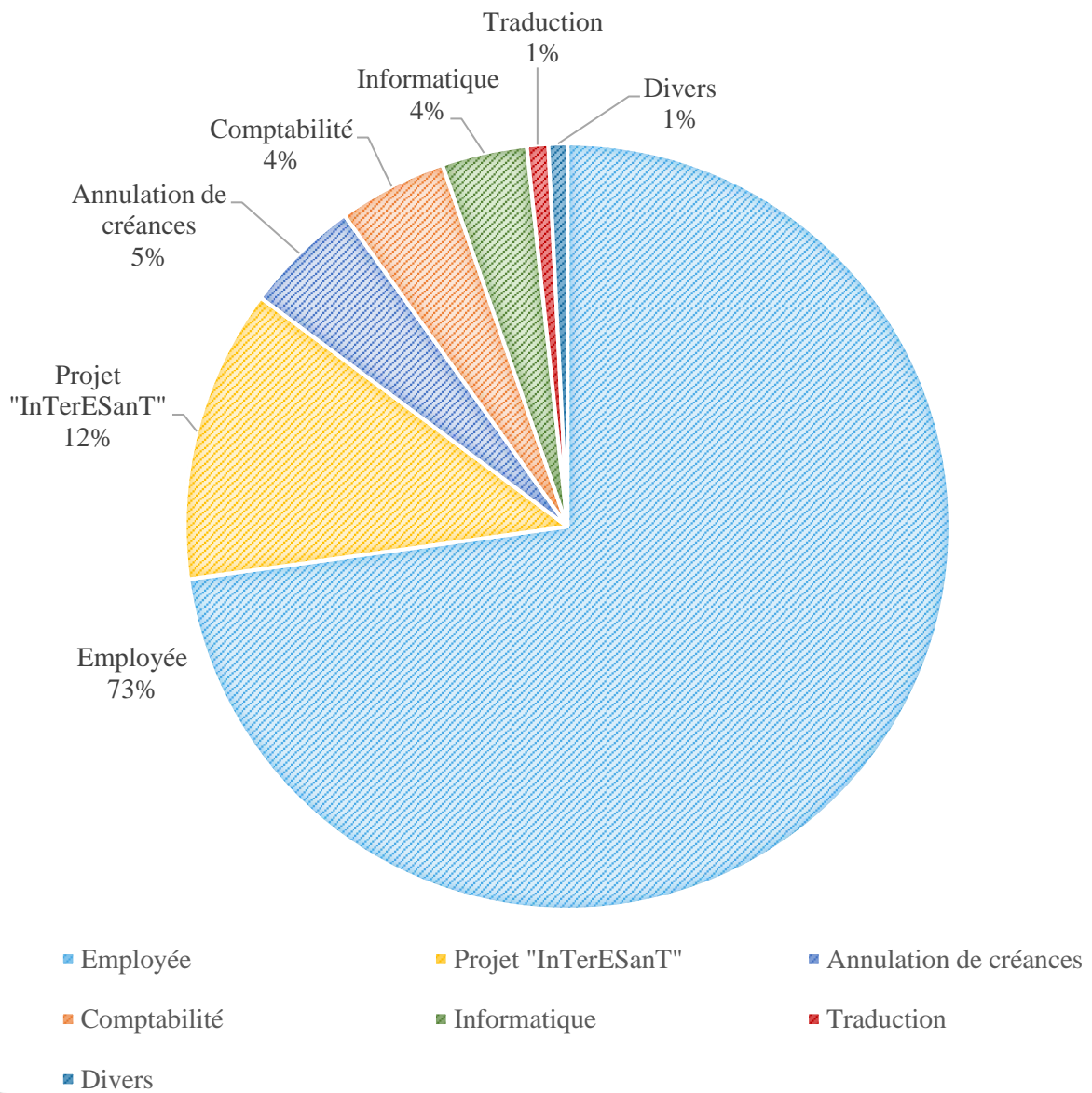
Agence Régionale de Santé  
Grand Est

En plus de son soutien matériel, l'Agence Régionale de Santé Grand Est s'est engagée à verser une subvention à l'OFBS de 20.000€ par an durant trois ans (2020 à 2022 inclus).

#### COTISATIONS DES MEMBRES : 13.800 €

Chaque année, la cotisation des membres est débattue et votée en Assemblée Générale. Depuis plusieurs années, elle est fixée à 300€.

## VENTILATION DES DÉPENSES PAR NATURE EN 2020



# UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA CRISE DU COVID-19

14

## LE FORUM SANTÉ TRANSFRONTALIER

Le 15 octobre 2020, s'est tenu le 5<sup>ème</sup> Forum Santé Transfrontalier organisé par l'OFBS et intitulé « La crise du Covid-19 et les pratiques transfrontalières en santé : impact et perspectives ». Une centaine de personnes ont assisté aux trois webinaires diffusés en direct sur Zoom.

Les trois webinaires ont été modérés respectivement par **Nicolas VILLENET** (Président de l'OFBS), **Olivier SUZANNE** et **Agnès CHAPELLE** (Cogérants de l'OFBS).

Le premier webinaire est revenu sur la plus-value et les obstacles à la coopération transfrontalière révélés par la gestion de crise. Suite à la présentation des **Dr Cyril DESANLIS** et **Mathieu GIRARDIN** (médecins urgentistes de l'antenne SMUR de Fumay, France), une table-ronde avec le **Pr François MULLIER** (responsable du laboratoire de biologie médicale de Dinant-Godinne, Belgique) et le **Dr Stephen WATREMEZ** (chirurgien cardiologue au SHG Klinken Völklingen, Allemagne) a mis en lumière la résilience de la coopération franco-belge en temps de crise sanitaire. Les quelques problèmes nés de la fermeture des frontières ont en effet été rapidement réglés grâce à la coopération des acteurs sur le terrain et à la réactivité de l'ensemble du corps médical et des autorités de tutelles.

Celles-ci ont autorisé de nouvelles procédures (par exemple sur les tests Covid) et procédé à un suivi transfrontalier de l'épidémie comme l'expliqueront par la suite **Brigitte BOUTON** (Inspectrice générale du Département Santé de l'AViQ, Belgique) et **Jean-Christophe CANLER** (Directeur de cabinet de l'ARS Hauts-de-France, France) lors d'une table-ronde dédiée aux **enseignements de la coopération institutionnelle d'urgence**. En conclusion, cette coopération ancienne, avec ses intervenants habitués à travailler ensemble, n'aura pas connu un fonctionnement fort perturbé et demeurera quotidienne et fluide. Ce qui n'aura pas été le cas le long de toutes les frontières comme l'illustre le Dr WATREMEZ en prenant en exemple la frontière franco-allemande.

**Le deuxième webinaire a permis de présenter l'évolution des pratiques.** En particulier, le **Dr Catherine LUCET** (médecin expert en charge de la coordination du consortium qui assure le suivi des contacts des patients COVID en Wallonie, pour l'UNMS, Belgique) et le **Dr Remi PECAULT-CHARBY** (médecin conseil de la CNAM, France) ont détaillé comment fonctionnaient les systèmes de détection et *tracing* mis en place dans le cadre de la gestion de crise Covid dans leurs pays respectifs. Ils ont tous deux relevé les différences entre les deux systèmes, expliquant ainsi la difficulté d'assurer un suivi transfrontalier optimum.

Ensuite, **Fabien DELCOURT** (Corporate Strategy Manager à l'ANMC, Belgique) et **David PIRON** (Chargé de mission Offre de soins à la CPAM des Ardennes, France) ont tous les deux témoigné de l'essor des téléconsultations. Si cette tendance était déjà présente depuis plusieurs années, elle a fortement augmenté au printemps 2020, la crise du Covid ayant diffusé cette pratique auprès des médecins comme des patients. Cependant, plusieurs instruments qui ont contribué à sa diffusion (dérogations par exemple) deviennent caduques à la sortie de la crise. En France comme en Belgique la définition d'un cadre juridique clair est nécessaire à l'ancrage de cette pratique.

**Le dernier webinaire a ouvert une réflexion sur le rôle de l'Union Européenne dans la coopération transfrontalière en santé.** Dans un premier temps, **Caroline HAGER** (cheffe d'équipe « Santé Transfrontalière » à la Commission Européenne (DG Santé)) a présenté **les actions de la Commission en réponse à la crise du Covid** ainsi que **la Directive 2011/24/EU** relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers. Si celle-ci est bien appliquée, les chiffres relevés ne sont pas toujours comparables d'un pays à l'autre, ne permettant pas une analyse fine des données relatives aux flux de patients, pour plusieurs raisons détaillées par Caroline HAGER.

Celle-ci a ensuite participé à une table-ronde avec **Pascal ARIMONT** (Eurodéputé et rapporteur pour le programme INTERREG, Belgique), **Jean-Baptiste CUZIN** (Directeur de la coopération transfrontalière, européenne et internationale de la Région Grand-Est, France), et **Nicolas VILLENET** (Président de l'Observatoire Franco-Belge de la Santé). À cette occasion, les quatre intervenants ont pu échanger sur les **perspectives européennes pour la coopération transfrontalière en santé** que ces dernières concernent des programmes européens (EU4Health, INTERREG...) ou des initiatives plus locales.

*N. VILLENET et A. CHAPPELLE lors du troisième webinaire*



16

## RENFORCER LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

**La crise sanitaire a démontré si besoin était l'importance de disposer d'outils de communication numérique adéquats. Pour l'OFBS, cela se fait à travers deux portails aux objectifs différents ; son site internet et sa page LinkedIn.**

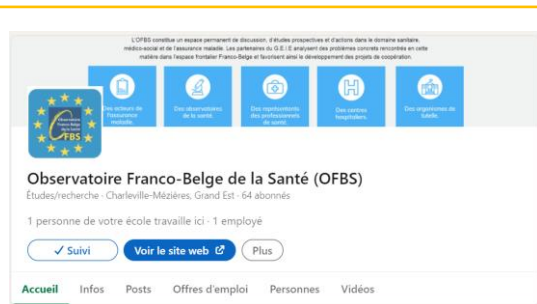


Mis en ligne depuis la fin de l'année 2019, le nouveau site internet de l'OFBS se veut un portail accessible à toute personne recherchant de l'information sur la coopération en santé le long de la frontière franco-belge.

<https://www.ofbs.org/>

### LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE L'OFBS

- ❖ L'historique de la coopération transfrontalière franco-belge en santé
- ❖ Toute la documentation réalisée par l'OFBS ces dernières années (rapports, livrets...)
- ❖ Les archives des événements passés et notamment les présentations des différentes éditions des Forums Santé Transfrontaliers
- ❖ Une présentation de l'OFBS et des projets INTERREG en cours



Depuis l'automne 2020, l'OFBS est doté d'une page LinkedIn, permettant à ses membres et partenaires mais également à toute personne intéressée, de suivre l'actualité de l'Observatoire et de ses membres.

[L'OFBS sur LinkedIn](#)

### LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LA PAGE LINKEDIN DE L'OFBS

- ❖ L'actualité de l'OFBS : documents publiés, événements (dont liens d'inscription)
- ❖ L'actualité des projets INTERREG de l'OFBS et de ses membres
- ❖ L'actualité de la coopération transfrontalière franco-belge en santé

# LES PROJETS INTERREG

## LE PROJET INTERESANT

17

**Pierre angulaire des travaux de l'OFBS de 2020 à 2022, le projet INTERREG InTerESanT (pour *Innovation Territoriale en Santé Transfrontalière*) s'inscrit dans une démarche plus générale d'état des lieux de la coopération transfrontalière en santé et d'actualisation des outils déjà en place le long de la frontière franco-belge, en particulier dans les Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST).**

Afin d'accomplir ces longs travaux (*voir détail en pages 16-17*), l'OFBS qui pilote le projet est soutenu par onze opérateurs, ainsi que par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) qui subventionne le projet pour moitié, et par l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ).

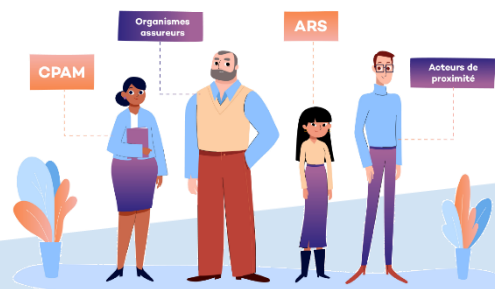
D'un montant total de **955 695,81 €** (dont **88 918,78€** apportés par l'OFBS), le projet InTerESanT a débuté le **1<sup>er</sup> juillet 2020** et se poursuivra jusqu'au **31 décembre 2022**.

## LES OPÉRATEURS PARTENAIRES DU PROJET

- ❖ L'Agence Régionale de Santé Grand Est (France)
- ❖ L'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes (Belgique)
- ❖ La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes (France)
- ❖ La Caisse Primaire d'Assurance Maladie Roubaix-Tourcoing (France)
- ❖ La MGEN (France)
- ❖ L'Union Nationale des Mutualités Socialistes – Solidaris (Belgique)

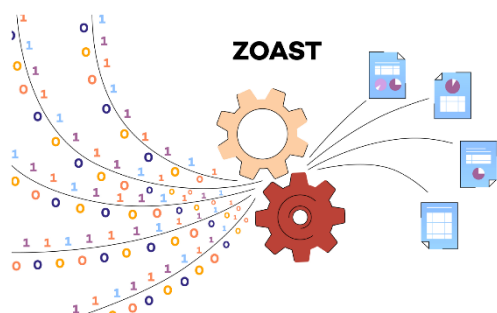
## LES OPÉRATEURS ASSOCIÉS DU PROJET

- ❖ L'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (France)
- ❖ L'Agence pour une Vie de Qualité (Belgique)
- ❖ La Mutualité Socialiste du Luxembourg (Belgique)
- ❖ L'Union Nationale des Mutualités Libérales (Belgique)
- ❖ L'Union Nationale des Mutualités Libres (Belgique)



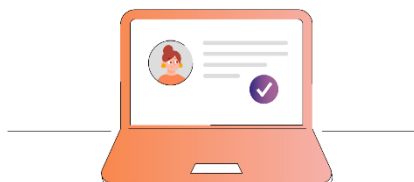
# LE PROJET INTERESANT EN 4 OBJECTIFS

## ANALYSER L'EXISTANT



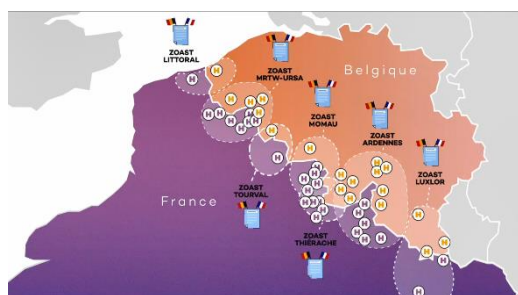
Les données chiffrées (flux, volumes financiers) pour chaque espace de la coopération sanitaire franco-belge seront analysées. Le rapport de cette étude constitue la base sur laquelle le projet va s'appuyer dans ses objectifs opérationnels. Il sera mis à disposition des professionnels et des usagers sur le site internet du projet.

## HARMONISER L'OFFRE DE SOINS ET LES PRATIQUES



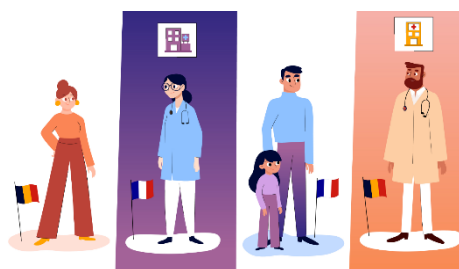
Un bilan de l'offre et la demande de soins sera dressé et un relevé des besoins et de l'offre hospitalière effectué. Cette étude est nécessaire avant d'envisager de nouvelles coopérations entre les plateaux médicaux existant de part et d'autre de la frontière. Des solutions administratives et techniques seront également mises en œuvre : portail administratif commun, lecteurs de cartes vitale pour les patients français, ou de carte d'identité pour les patients belges.

## INFORMER LES PATIENTS ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ



À partir des données récoltées, une carte interactive de la santé transfrontalière sera développée. Cet outil innovant recensera les communes et établissements hospitaliers des différentes ZOAST et sera mis à disposition de toute personne intéressée sur le site internet d'InTerESanT.

## PARTICIPER À L'INNOVATION TERRITORIALE EN MATIÈRE DE SANTÉ



Un rapport final sera présenté à l'autorité de gestion INTERREG. L'opportunité de développer un ou des outil(s) commun(s) de santé sur au moins un territoire frontalier y sera notamment abordée. Les opérateurs y exposeront leurs préconisations quant à une expérimentation sur de nouvelles zones ou à la fusion de certaines d'entre elles.

## DE JUILLET À DÉCEMBRE 2020 : LE LANCEMENT DU PROJET

19



Plus d'informations sur :

<https://www.projet-interessant.eu/>

## LES AUTRES PROJETS DE LA PROGRAMMATION FW-V

La cinquième programmation du programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen a vu naître de nombreux projets en matière de santé. L'OFBS s'est associé à certains d'entre eux, généralement portés par ses membres. Voici une liste des projets en cours ou s'achevant en 2020 et desquels l'Observatoire est opérateur associé.

---

### LE PROJET GEDIDOT-BEVEGG (GESTION ET DIFFUSION DE DONNÉES TRANSFRONTALIÈRES)

Les deux objectifs du projet sont de mettre à disposition, de manière pérenne, des données sociales et de santé couvrant la zone transfrontalière France-Wallonie pour les professionnels de santé, les autorités et les décideurs et, à travers les données de santé, sensibiliser les autorités et associations locales à leur rôle en matière de santé et les guider dans leurs choix et engagements dans ce domaine.

**Chef de file** : Observatoire de la Santé du Hainaut (Belgique)

**Dates** : de juillet 2016 à juin 2020

**Plus d'informations sur** : <https://gedidot.eu/> & <https://infocentre-sante.eu/>

---

### LE PROJET I SAID (INTERREGIONAL PLATFORM FOR INNOVATION IN SELFDETERMINATION, AUTONOMY AND INCLUSION IN PEOPLE WITH DISABILITY)

Le projet entend promouvoir au niveau transfrontalier la santé, l'inclusion et l'autodétermination des personnes avec déficience intellectuelle en agissant tant au niveau des professionnels que des personnes elles-mêmes et de leur entourage. Il met en œuvre un processus organisé autour de trois pôles qui sont : la recherche participative, la mise en œuvre d'actions inclusives et la formation.

**Chef de file** : Université de Lille (France)

**Dates** : d'octobre 2016 à septembre 2020

**Plus d'informations sur** : <http://www.isaid-project.eu/>

### LE PROJET HIS2R (GESTION ET DIFFUSION DE DONNÉES TRANSFRONTALIÈRES)

Un projet visant à optimiser la coordination des soins transfrontaliers des personnes atteintes d'insuffisance cardiaque et maladies respiratoires chroniques en zone rurale. Sa démarche participative associe nouvelles technologies, partenaires d'aide et de soins et bénéficiaires à leur domicile.

**Chef de file :** Province de Namur (Belgique)

**Dates :** de janvier 2019 à décembre 2021

**Plus d'informations sur :** <https://www.his2r-interreg.eu/>

### LE PROJET KIDSHEART (DÉVELOPPEMENT DE LA CHIRURGIE CARDIAQUE INFANTILE AU CHRU DE LILLE)

Le développement de cette activité de chirurgie cardiaque infantile vise à améliorer la qualité de vie de la population transfrontalière, notamment en réduisant les risques liés aux transferts actuels de ces nouveau-nés vers Paris et Bruxelles, pour des durées indéterminées et parfois longues pour les familles loin de leur lieu de vie. Le projet comprend un cycle de formation qui concerne 28 médecins et 48 paramédicaux français. Ainsi que la création d'un pôle européen d'excellence et de recherche conjoint sur les cardiopathies congénitales en collaboration avec les cliniques universitaires de St-Luc à Bruxelles.

**Chef de file :** Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille (France)

**Dates :** d'avril 2018 à mars 2022

**Plus d'informations sur :** <https://kidshearts.chu-lille.fr/>

*Le territoire de coopération du programme INTERREG FWV s'étend sur 62.000 km<sup>2</sup> pour près de 11 millions d'habitants.*



L'OFBS est également investi dans d'autres projets INTERREG le long de la frontière franco-belge à travers les projets portés ou soutenus par ses membres et pour lesquels ces derniers peuvent mobiliser des ressources ou réseaux de l'Observatoire.

---

#### AUTRES PROJETS PORTÉS ET/OU SOUTENUS PAR DES MEMBRES DE L'OFBS

- ❖ **A-P/Réseau Service** (Accompagnement des Aidants-Proches de personnes âgées en perte d'autonomie), piloté par l'Agence pour une Vie de Qualité (2016-2020). Plus d'informations sur : <https://aidants-prochesrs.aviq.be/Pages/Accueil-AP.aspx>
- ❖ **COSERDO** (Coordination des services d'aides et de soins à domicile en sortie d'hospitalisation), piloté par la Mutualité Solidaris de la Province de Namur (2016-2020). Plus d'informations sur : <https://www.coserdo.eu/>
- ❖ **OS3PG** (Offre de soins et parcours du patient psycho-gériatrique), piloté le Centre Hospitalier de Bélair (2019-2020).
- ❖ **Psicocap** (Pratiques et statistiques intégrées et comparées sur le handicap et le handicap psychique), piloté par l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (2020-2022).
- ❖ **SATRAQ** (Sensibilisation et Action Transfrontalière pour une Réduction de la Consommation de l'Alcool au Quotidien), piloté le Centre d'Éducation du Patient (2020-2022).
- ❖ **RESALLIANCE** (Réseau Educatif et de Sensibilisation à l'Autisme : Levier pour l'Inclusion et l'Accompagnement Novateurs en terme de Communication et d'Expertise), piloté par l'Institut Albatros ASBL (2019-2022). Plus d'informations sur : <https://resalliance-albatros.eu/>

## POUR CONTACTER L'OFBS

---



18 rue François Mitterrand 08000 Charleville-Mézières, France



+33.3.24.59.72.22



[ofbs.secretariat@ars.sante.fr](mailto:ofbs.secretariat@ars.sante.fr)



<https://www.ofbs.org/>



[Observatoire Franco-Belge de la Santé \(OFBS\)](#)

## ILLUSTRATIONS

---

Photo (page 5) ; Jamain *Creative Commons Attributions*

Carte (page 6) et illustration (pages 7-9, 11) ; Graphik Impact

Logo et photo (page 12) ; OFBS

Illustrations (pages 15-17) ; Marina ROEL

Illustration (page 19) ; INTERREG FWV

